

4 Économie

**Séance de travail entre la Cosumaf et le ministère de l'Économie
Maintenir la croissance sans trop descendre**

F.A.
Libreville/Gabon

LE président de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), Rafaël Tung Nsue, s'est entretenu, lundi, à l'immeuble Arambo, avec le ministre délégué de l'Économie, Pascal Houangni Ambouroué. A l'ordre du jour, le point de l'évolution de l'organe de régulation du marché sous-régional. Selon Rafaël Tung Nsue, le marché financier de la Cémac évolue dans un contexte économique marqué par une certaine dépression, en raison de la baisse des prix du pétrole. « Comme les économies de la Cémac sont des économies pétrolières, en principe, cela affecte gravement les recettes budgétaires de nos États. Ce



Photo : F.A.

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, Pascal Houangni Ambouroué, en séance de travail avec la Cosumaf.

qui fait qu'avec cette dépression, les États luttent actuellement comme ils peuvent, pour essayer de redresser l'ensemble de leurs économies. Toutes les analyses portent à croire que 2017 devrait

être une année, en termes de prévisions économiques, d'une certaine accalmie, parce que les États ont pris beaucoup de dispositions pour essayer de maintenir une croissance sans trop des-

pendre. Le marché financier dans ce contexte est plutôt dynamique, en ce sens que beaucoup d'États cherchent à mobiliser les ressources auprès du marché. Cela a été le cas du Gabon, qui a levé

les fonds pour plus de 90 milliards de francs il y a six mois », a indiqué Rafaël Tung Nsue, président de la Cosumaf. Depuis sa création en 2003, le marché financier de la Cémac a déjà

mobilisé des centaines de milliards de francs au profit des États et des entreprises privées. « Nous sommes aujourd'hui en conjoncture économique défavorable et les États ont besoin de financer leurs développements. Dans ce cadre-là, pour un certain nombre d'États, ils ont à recourir au marché financier pour se financer. L'État congolais est en train de préparer un emprunt obligataire à la hauteur de 150 milliards et l'Etat gabonais, dans le même sens l'année prochaine, réalisera un emprunt obligataire de 100 milliards de francs. Ce qui montre que la liquidité du marché sert aux financements du développement de ces États-là », a confié Pascal Houangni Ambouroué.

Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf)

400 milliards de francs mobilisés en 2016

F.A.
Libreville/Gabon

LA Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a tenu son conseil d'administration, lundi dernier, à Libreville. Sous la présidence de Rafael Tung Nsue, ces travaux étaient axés principalement sur la délivrance des visas pour des opérations sur le marché financier, mais aussi des dossiers d'agrément des sociétés de gestion pour la mobilisation des Organismes de placement collectif en va-



Photo : F.A.

Le président de la Cosumaf, Rafael Tung Nsue et le secrétaire général de la Cosumaf, Marcel Ondele lors du collège de l'institution.

leurs mobilières (OPCVM). « Nous avons un État dans la sous-région qui souhaite émettre des titres obligataires de plus de 150 mil-

liards de francs CFA. Cette décision a été validée par les commissaires. La deuxième décision importante était celle de l'agrément des sociétés de gestion pour mobiliser les OPCVM. Nous avons aussi pu traiter des questions d'ordre général, notamment en ce qui

concerne la signature d'un engagement pour aider les entreprises qui participent à la COP22, notamment en ce qui concerne les économies vertes, afin qu'elles puissent trouver un moyen auprès de la commission de surveillance des marchés financiers et de pouvoir promouvoir cet aspect importante de la vie quotidienne », a expliqué le président de la Cosumaf, Rafael Tung Nsue.

Pour l'exercice 2016, la Cosumaf a mobilisé 400 milliards de francs CFA à travers trois opérations. « C'est un record, et puis cela s'explique pour plusieurs raisons. La première est que nos États sollicitent le mar-

ché. Nous sommes dans une période de diminution des recettes des États. La plupart étant des pays pétroliers, nous trouvons sur le marché un moyen de financer leurs projets pour ne pas s'appuyer uniquement sur les ressources pétrolières. La deuxième chose est aussi un problème de crédibilité. Si les États viennent sur notre marché, cela veut dire que notre marché a des arguments, et qu'il donne une certaine crédibilité en termes de procédure et de stabilité. Nous espérons pouvoir atteindre le rythme de croisière dans les prochaines années », a souligné le président de la Cosumaf.

Régions Afrique de l'Ouest et du Centre/Atelier régional des douanes sur les opérateurs économiques agréés (OEA)

Développer une vision commune

F.A.
Libreville/Gabon

L'ATELIER pour la région Afrique occidentale et centrale (AOC) sur les opérateurs économiques agréés (OEA) a entamé, lundi dernier, ses travaux à l'hôtel Méridien Re-Ndama à Libreville. Coorganisé par la direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) du Gabon et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), cet atelier a pour finalité de faire prendre conscience des outils de l'OMD aux OEA. Le directeur général des Douanes et des Droits indi-

rects du Gabon, Alain Paul Ndjoubi Ossamy, a présidé la cérémonie d'ouverture en présence des représentants des 23 pays des régions de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). « L'enjeu du présent atelier pour les administrations douanières de la région AOC, par le biais du programme Mercator, est de développer une vision com-



Photo : F.A.

L'expert représentant de l'OMD, Georges Cantone. Photo de droite : Les participants à l'atelier régional des douanes sur les opérateurs économiques agréés (OEA).

mune des programmes de conformité OEA et de définir les priorités jugées urgentes dans la réalisation



Photo : F.A.

des activités de mise en œuvre des OEA », a déclaré à cette occasion Alain Paul Ndjoubi Ossamy.

Les travaux vont porter sur plusieurs thématiques. Notamment, la coopération douane-douane, les parte-

nariats douane-entreprises et la coopération entre la douane et les autres organismes gouvernementaux, etc. « Au sortir de cet atelier, l'idée est de mettre en œuvre un programme d'opérateurs économiques agréés dans chaque région, dans chaque pays de la zone, et de manière à établir des accords de reconnaissance mutuelles qui vont produire pour l'ensemble des parties concernées, afin d'acquiescer davantage de rapidité dans le dédouanement et en terme de facilitation de manière générale », a indiqué l'expert, représentant l'OMD, Georges Cantone.